

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du Conseil d'établissement

Tenue le mardi 17 mars 2026

Au salon du personnel

1.1 Ouverture de la rencontre, prise de présence et quorum

Sont présents:

M. Bachir Chaoufi, directeur	M. Pascal Lessard, président
Mme Nancy Beaulieu, enseignante	Mme Roxanne De Tonnancourt, vice-présidente
Mme Anick Fillion, enseignante	Mme Vicky Allaire, parent membre
Mme Hélène Roberge, enseignante	Mme Kim Di Chiaro parent membre
Mme Caroline Béliveau, Technicienne au SDG	Mme Marie-Ève Lamont, parent membre
	Mme Valérie Trudeau, parent membre
	Mme Joyce El Khouri, parent membre
	Me Cristiana Di Menna, parent membre
	Mme Valérie Trudeau, parent membre

1.2 Parole au public

Aucun public présent, nous passons donc au point suivant.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Kim Di Chiaro et appuyé par Mme Roxanne De Tonnancourt, d'approuver l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/047

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 25 février 2026

Il est proposé par Mme Roxanne De Tonnancourt et appuyé par Mme Joyce El Khouri, d'approuver le procès-verbal de la rencontre tenue le 25 février dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/048

2. Points à traiter

2.1 Suivi budgétaire 2025-2026

M. Bachir présente le fichier de suivi budgétaire pour l'ensemble de l'école tout en mentionnant l'importance d'un budget équilibré. Il fait état du budget prévu pour son remplacement à l'admin par Nancy et Hélène via le budget des enseignants. Il explique l'imputation des sommes pour le SDG (papier...) selon le ratio. Calcul du salaire de chaque corps d'emploi et prévision des coûts à venir. Le salaire de l'interprète a été budgété par le budget école initialement. Le salaire a finalement été octroyé par le ministère. Son salaire sera versé au salaire de l'école l'an prochain. Le budget est équilibré finalement et M. Bachir est en mesure d'équilibrer certaines dépenses en effectuant des imputations à l'interne. Nous avons une école en santé. Beaucoup plus d'élèves à prévoir l'an prochain.

2.1 Dérogation PAI

M. Bachir présente le document officiel déposé au MEQ concernant la demande de dérogation adressée aux services éducatifs aux jeunes. La dérogation doit être renouvelée annuellement. Le programme PAI sera offert en 6^e année, la 5^e année étant une trop grosse année sur le plan académique. Le PAI choisi est 50/50 puisque cela est grandement facilitant pour l'attribution des postes. Le modèle respecte le seuil minimal de 350 heures prévu.

Il est proposé par Mme Valérie Trudeau et appuyé par Mme Kim Di Chiaro, d'approuver la dérogation PAI pour 2026-2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/049

2.2 Grille-matières 2026-2027

M. Bachir présente la grille-matière au primaire 2026-2027 pour l'école de Chambéry. Aucune grille matière pour le préscolaire. L'an prochain, l'éducation physique sera bonifiée de nouveau pour les élèves du 1^{er} cycle à raison de 2 ½ par semaine. Les élèves de 2^e à 5^e année auront 2 heures/semaine. Les élèves du préscolaire ont 1 heure/semaine. Les élèves de 6^e PAI recevront 2 ½ par semaine.

La musique sera offerte à tous les élèves de la 1^{re} à la 6^e année dès l'année scolaire 2026-2027 ainsi qu'aux élèves de l'adaptation scolaire.

À l'heure actuelle, nous aurons un groupe de plus l'an prochain (385 élèves à l'heure actuelle). La capacité d'accueil de l'école est de 675 pondérés. Nous aurons assurément des groupes ACCES l'an prochain. Le tout sera confirmé d'ici la fin du mois de mars.

Il est proposé par Mme Roxanne De Tonnancourt et appuyé par Mme Vicky Allaire, d'approuver la grille-matières 2026-2027 telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/050

2.3 Critères de formation des groupes

Présentation du document présentant les critères de formation des groupes. L'équipe-école a la charge de la formation des groupes. Les groupes sont équilibrés en fonction de différents critères :

- Répartir les élèves ayant un code de difficulté (code ministériel)
- Répartir les élèves selon les strates de réussite (réussite assurée, réussite, échec)
- Répartir les élèves allophones
- Répartir les élèves ayant un PI (apprentissage/comportement)
- Répartir les élèves pour une mixité (garçon/filles)

Il importe que les groupes soient équilibrés.

Advenant l'ouverture d'un groupe multi, des balises sont également établies. La pige n'est pas une option envisagée. Nous tentons par tous les moyens de réduire l'écart au sein du groupe (ex. : formation d'un groupe multi 3-4 : sélection d'élèves plus forts en 3^e et plus faibles (moyen) en 4^e pour un écart plus homogène. Une belle opportunité pour un élève en difficulté (4^e) de se rattraper au sein d'un groupe multi 3-4.)

Il est proposé par Mme Roxanne De Tonnancourt et appuyé par Mme Anick Filion, d'approuver les critères de formation des groupes 2026-2027 tels que présentés.

2.4 Inauguration de l'école

La date du 13 avril est toujours maintenue. Advenant un changement au niveau de la date, les membres du CE seront aussitôt informés. Le comité inauguration finalise les préparatifs de cette inauguration.

2.5 Photographie scolaire

M. Bachir présente la compagnie Picso ainsi que la compagnie Mon Petit Passeport pour les photographies scolaires pour l'année scolaire 2026-2027. Les membres du CE désirent plusieurs poses dans un décor plus naturel avec plusieurs photographes. S'assurer de poses moins figées avec du changement entre les poses tout en s'assurant d'une belle qualité d'impression des photos. Présence de 3 photographes photos extérieures, plusieurs poses, 2 à 3 séances photos en avant-midi.

Il est proposé par Mme Roxanne De Tonnancourt et appuyé par Mme Cristiane Di Menna, de choisir la compagnie Picso pour les photographies scolaires 26-27 de l'école de Chambéry avec certaines conditions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/051

2.6 Règles et fonctionnement du SDG 26-27

M. Bachir présente les règles de fonctionnement du SDG pour l'année scolaire 2026-2027. Document officiel présentant l'ensemble des règles. Le SDG est un service offert aux parents.

Le SDG offre différentes activités aux élèves. Les élèves souhaitant effectuer leurs travaux peuvent le faire à l'interne, de 17h à 17h30. Les élèves doivent être autonomes, les éducatrices étant en surveillance. Le tout est orchestré à l'interne. Le ratio est de 1/20 au SDG.

Les parents doivent procéder à l'inscription de leurs enfants afin de prévoir les éducatrices requises pour assurer la surveillance adéquate.

Les frais facturés aux parents pour les sorties sont répartis au coût réel engendré en soustrayant la ristourne de taxes, le tout divisé par le nombre d'élèves inscrits.

Un maximum de 3 modifications du type de fréquentation est permis durant l'année scolaire afin de diminuer la logistique d'inscription, de fréquentation du SDG.

Nouvelle adresse courriel du SDG en vigueur : sdg.cham@cssmi.qc.ca

Hop Hop pourra être reconduit l'an prochain. Le CE sera consulté le moment venu puisque des coûts sont engendrés pour les parents (environ 20\$).

Les tarifs 2026-2027 sont les mêmes que ceux de l'année scolaire actuelle 2025-2026.

Il est proposé par Mme Cristiana et appuyé par Mme Joyce El Khouri d'approuver les règles et fonctionnement du SDG 26-27 telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/52

2.7 Semaine de la lecture

Mme Nancy Présente les activités qui auront lieu dans le cadre de la semaine de la lecture. Un courriel sera envoyé aux parents afin de les informer du "beach party" lecture qui se tiendra le vendredi 27 mars prochain.

2.8 Activités école

Orthographe-O-Thon

Lancement de la première campagne de financement afin de promouvoir le plaisir de lire et d'écrire. Un courriel sera envoyé aux parents pour les informer de la procédure à suivre. De plus, aucune manipulation d'argent via « La Fabrique à Projets ».

Prof Dino

M. Bachir informe les parents de la tenue d'une activité scolaire (prof Dino) pour les élèves de 2e année. Activité dont les coûts sont assumés par l'école.

Vente de vêtements scolaires de l'école de Chambéry

M. Bachir présente aux membres la vente de vêtements à l'effigie de l'école comme une campagne de financement. Effectivement, nous aurons une ristourne d'environ 2% sur les items vendus. L'objectif est de 3 000 \$. Aucune manipulation d'argent via « La Fabrique à Projets ».

Il est proposé par Mme Marie-Ève Lamont et Roxanne De Tonnancourt d'approuver la campagne de financement pour la vente des vêtements scolaires pour l'école de Chambéry.

Tous les profits amassés par l'orthographe-O-Thon et la vente de vêtements seront déposés dans les fonds budgétaires, et la façon de les dépenser sera ensuite votée par les membres lors d'une séance du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/53

3. Informations/questions

3.1 Direction

M. Bachir souhaite mousser la lecture auprès des élèves. Les deux campagnes en cours permettront de mettre en place des activités pour l'école. Le local de musique sera décoré.



3.2 Service de garde

Mme Caroline indique que tout roule à merveille. On prévoit pour la pédagogie du 19 mars environ 135 élèves qui fréquenteront le SDG.

3.3 Équipe école

Mme Nancy remercie les parents pour leur implication dans la mise en place de la bibliothèque.

3.4 Président

M. Pascal Lessard est fier de l'implication de tous les parents, de l'investissement. Nous avons plusieurs parents grandement impliqués. Bon coup pour le carnaval. Un immense merci pour les parents ayant offert gracieusement la pizza à tous les élèves. Nous allons nous assurer que les enseignants soient informés des activités du gymnase si celles-ci diffèrent d'un groupe à l'autre.

3.5 Comité de parents

Aucune information puisque personne n'a pu s'y présenter.

3.6 Varia

Aucun point supplémentaire à apporter.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Nancy Beaulieu propose et Mme Roxanne De Tonnancourt appuie la levée de l'assemblée, il est 20 h 38.

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 14 avril 2026 à 18 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ25-26/054

Bachir Chaoufi,
Directeur

Pascal Lessard
Président